

# Nombre record de dénonciations de cas pédophiles sur Internet en 2009

## TRAQUE

L'offre pornographique mettant en scène des enfants a augmenté. La police fédérale veut changer la loi.

Un nombre record de cas de pornographie mettant en scène des enfants sur Internet a été dénoncé en Suisse en 2009. L'offre a clairement augmenté et il faudrait adapter la loi, plaide Michael Perler, chef de la police criminelle fédérale, dans la *SonntagsZeitung*. Actuellement, 800 internautes sont dans le collimateur des enquêteurs.

Sur les serveurs suisses, les cas de diffusion de matériel tombant sous le coup de la loi

se situent dans la fourchette supérieure d'un nombre à quatre chiffres, selon Tobias Bolliger, chef du bureau de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet. Les autorités avaient recensé 1047 annonces en 2008.

La lutte contre la criminalité sur Internet est une des priorités de ces prochaines années, a souligné Michael Perler. Un des points essentiels pour lutter contre ce type de criminalité est de pouvoir mener des enquêtes sous couverture. Ce que le Tribunal pénal fédéral a admis provisoirement. «Sans camouflage, nous n'avons aucune chance d'accéder aux forums pédophiles fermés», dit-il.

Pour protéger les enfants, on devrait pouvoir interdire les préparatifs pour l'établissement d'un dialogue sexuel par des pédophiles, estiment ces experts. Les enquêteurs ont encore les mains liées car la tentative d'abus est difficile à prouver. La volonté politique de lutter contre la criminalité sur Internet est très sensible, observe toutefois Michael Perler.

La zone grise qui se trouve entre la protection des données et la lutte contre la criminalité est vaste. Raison pour laquelle les enquêteurs aimeraient que la loi soit adaptée à l'évolution technique afin de réagir rapidement aux avancées des criminels. (ap)